

**Neuvième session**

New York, 6-10 décembre 2010

## Projet de budget-programme pour 2011 de la Cour pénale internationale

### Rectificatif

1. Page 5, paragraphe 3  
*Remplacer* le tableau 1 par le tableau suivant.

**Tableau 1. Projet de budget pour 2011, par objet de dépense.**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources de base (milliers d'euros)</i>	<i>Ressources liées aux situations (milliers d'euros)</i>	<i>Total (milliers d'euros)</i>
Juges	5 852,2		5 852,2
Dépenses de personnel	34 319,9	39 080,0	73 399,9
Coûts autres que les dépenses de personnel	12 070,8	15 699,8	27 770,6
<b>Total</b>	<b>52 242,9</b>	<b>54 798,9</b>	<b>107 022,7</b>

2. Page 15, paragraphe 58  
*Remplacer*, à la quatrième ligne, « Le tableau 3 montre que 74 pour cent » par « Le tableau 4 montre que 73 pour cent ».
3. Page 33, tableau 13  
*Remplacer*, dans la colonne Budget approuvé 2010 Total, à la ligne Participation à l'entretien, « 507.6 » par « 5,0 ».
4. Page 55, tableau 31  
*Insérer* à la dernière ligne (Participation à l'entretien), aux quatre dernières colonnes, les chiffres « 211,2 », « 211,2 », « -12,3 » et « -5,5 » respectivement.
5. Page 56, paragraphe 185  
*Remplacer* « aux paragraphes 177 à 179 ci-dessus » par « aux paragraphes 173 à 175 ci-dessus ».

6. Page 73, tableaux 42 et 43

Remplacer les tableaux 42 et 43 par les nouveaux tableaux ci-après:

**Tableau 42. Sous-programme 3110: Budget proposé pour 2011**

<i>Cabinet du Greffier</i>	<i>Dépenses 2009</i>			<i>Budget approuvé pour 2010</i>					<i>Budget proposé pour 2011</i>			<i>Variation</i>	
	<i>(milliers d'euros)</i>			<i>(milliers d'euros)</i>					<i>(milliers d'euros)</i>			<i>Montant hors CR</i>	<i>% hors CR</i>
	<i>Ressources de base</i>	<i>Ressources liées aux situations</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources de base CR</i>	<i>Ressources liées aux situations</i>	<i>Total hors CR</i>	<i>Ressources de base CR</i>	<i>Total CR comprise</i>	<i>Ressources de base</i>	<i>Ressources liées aux situations</i>	<i>Total</i>		
Administrateurs	<b>Dépenses non ventilées</b>			908,3		908,3		908,3	902,7		902,7	-5,6	-0,6
Agents des services généraux				137,7		137,7		137,7	198,3		198,3	60,6	44,0
<i>Total partiel (fonctionnaires)</i>	776,4	21,3	797,7	1 046,0		1 046,0		1 046,0	1 101,0		1 101,0	55,0	5,3
Personnel temporaire	0,1		0,1	98,2		98,2		98,2	95,2	-	95,2	-3,0	-3,1
Heures supplémentaires	0,9		0,9										
Consultants	6,3		6,3										
<i>Total partiel (autre personnel)</i>	7,3		7,3	98,2		98,2		98,2	95,2		95,2	-3,0	-3,1
Voyages	40,2	29,6	69,8	24,2	24,9	49,1	18,5	67,6	28,0	18,6	46,6	-2,5	-5,1
Représentation	8,6		8,6	10,0		10,0		10,0	10,0		10,0		
Services contractuels	25,4		25,4										
<i>Total partiel (hors personnel)</i>	74,2	29,6	103,8	34,2	24,9	59,1	18,5	77,6	38,0	18,6		-2,5	-5,1
<b>Total</b>	<b>857,9</b>	<b>50,9</b>	<b>908,8</b>	<b>1 178,4</b>	<b>24,9</b>	<b>1 203,3</b>	<b>18,5</b>	<b>1 221,8</b>	<b>1 234,2</b>	<b>18,6</b>	<b>1 252,8</b>	<b>49,5</b>	<b>4,1</b>
<b>Participation à l'entretien</b>	31,0		31,0	25,2		25,2		25,2	30,0		30,0	4,8	19,0

**Tableau 43. Sous-programme 3110: Effectif proposé pour 2011**

<i>Cabinet du Greffier</i>		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	<i>Total administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	SG (1 <sup>re</sup> classe)	SG (autres classes)	<i>Total agents des services généraux</i>	<i>Total fonctionnaires</i>
Postes existants	Effectif de base		1		1	2		3	1		8	1	1	2	10
	Effectif lié aux situations														
	<i>Total partiel</i>		1		1	2		3	1		8	1	1	2	10
Nouveaux postes/ Postes convertis	Effectif de base														
	Effectif lié aux situations														
	<i>Total partiel</i>														
Réaffectation/ Reclassement de postes	Effectif de base												1	1	1
	Effectif lié aux situations														
	<i>Total partiel</i>												1	1	
	<i>Total</i>		1		1	2		3	1		8	1	2	3	11

7. Page 93, paragraphe 286

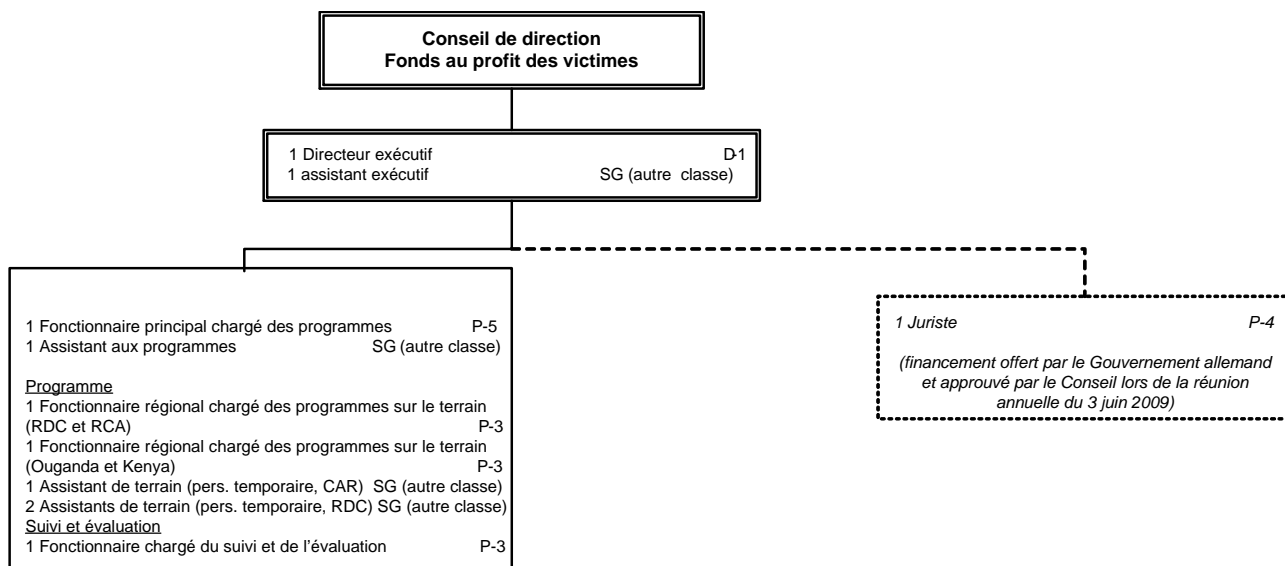
*Remplacer*, à la cinquième ligne, « cette Direction » par « les services du Greffier ».

8. Page 124, paragraphe 376 b)

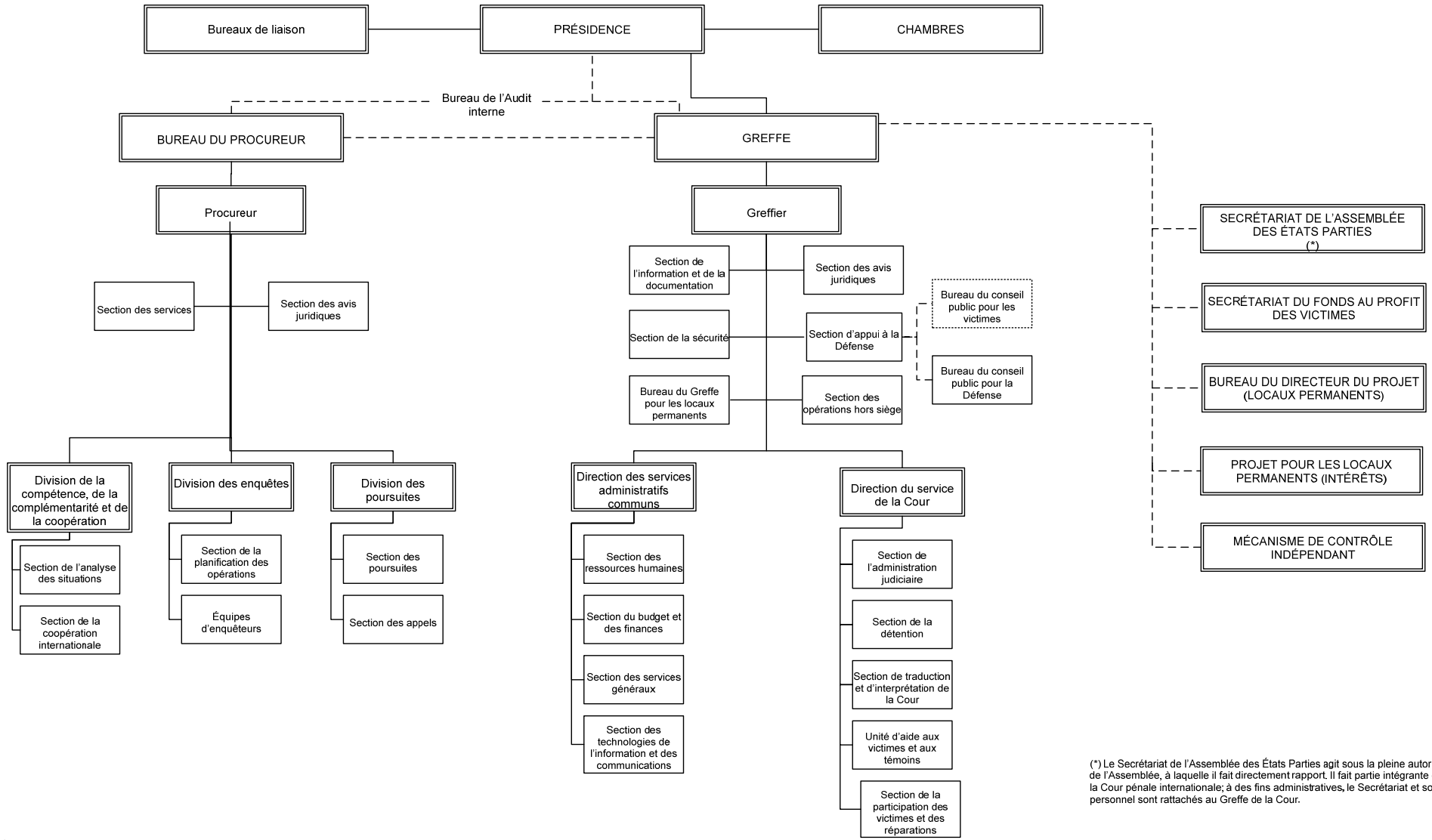
*Remplacer* « swahili (de la classe P-3) (6 mois, nouveau poste » par « swahili (de la classe P-3) (6 mois, poste ayant déjà fait l'objet d'un recrutement au titre du Fonds en cas d'imprévis) ».

9. Page 146, Grand programme VI : Secrétariat du Fonds au profit des victimes

*Remplacer* l'organigramme par l'organigramme suivant:



10. Page 162, annexe II  
Remplacer l'organigramme par l'organigramme révisé ci-après :



(\*) Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties agit sous la pleine autorité de l'Assemblée, à laquelle il fait directement rapport. Il fait partie intégrante de la Cour pénale internationale; à des fins administratives, le Secrétariat et son personnel sont rattachés au Greffe de la Cour.

11. Page 166, annexe V b)  
Remplacer le tableau intitulé « Modifications apportées au tableau des effectifs » par le tableau suivant :

<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Budget 2010 approuvé</i>	<i>Budget proposé pour 2011</i>
<b>Bureau du Procureur</b>			
Effectif de base			
1	SSG	Équipes d'enquêteurs	Poste supprimé
1			
Effectif lié aux situations			
1	P-5 à <b>D-1</b>	Coordonnateur en matière de poursuites	Coordonnateur en matière de poursuites
1	P-4 à <b>P-5</b>	Section de la planification et des opérations	Équipes d'enquêteurs
1	P-4	Section de la planification et des opérations	Équipes d'enquêteurs
1	P-3	Section de la planification et des opérations	Équipes d'enquêteurs
1	P-2	Section de la planification et des opérations	Équipes d'enquêteurs
1	P-3	Équipes d'enquêteurs	Section de la planification et des opérations
6			
7			
<b>Greffe</b>			
Effectif de base			
1	P-2 à <b>P-3</b>	Section des ressources humaines	Section des ressources humaines
1	P-3 à <b>P-4</b>	Unité d'aide aux victimes et aux témoins	Unité d'aide aux victimes et aux témoins
1	P-1	Section participation victimes et réparations	Section d'appui aux conseils
1	P-4 à <b>P-5</b>	Section participation victimes et réparations	Section participation victimes et réparations
1	P-1 à <b>P-2</b>	Section participation victimes et réparations	Section participation victimes et réparations
1	SG (autre classe) à <b>P-1</b>	Section participation victimes et réparations	Section participation victimes et réparations
1	SG (autre classe)	Bureau du responsable DVC	Cabinet du Greffier
1	P-5	Bureau du responsable DVC	Section d'appui aux conseils
8			
Effectif lié aux situations			
1	P-2 à <b>P-3</b>	Section de la sécurité	Section de la sécurité
4	P-3 à <b>P-4</b>	Section des opérations hors siège	Section des opérations hors siège
1	SG (1 <sup>ère</sup> classe) à <b>P-2</b>	Section des opérations hors siège	Section des opérations hors siège
1	P-3 à <b>P-4</b>	Section trad. et interpr. de la Cour	Section traduction et interprétation de la Cour
3	P-1 à <b>P-2</b>	Section trad. et interpr. de la Cour	Section traduction et interprétation de la Cour
1	P-2 à <b>P-3</b>	Unité d'aide aux victimes et aux témoins	Unité d'aide aux victimes et aux témoins
1	P-4	Bureau du responsable DVC	Section d'appui aux conseils
1	SG (autre classe)	Bureau du responsable DVC	Section d'appui aux conseils
13			
21			
<b>Secrétariat de l'Assemblée des États Parties</b>			
Effectif de base			
1	P-4	Secrétariat de l'Assemblée des États Parties	Poste supprimé
1			
29			
<b>Total = 29</b>			

12. Page 174, annexe IX, B.3. Programme 2300 : Division des enquêtes  
*Supprimer*, au a), « Bureau du procureur adjoint chargé des enquêtes et ».

13. Tableaux 5, 7, 9, 11, 13, 15, 18, 20, 22, 25, 27, 29, 33, 35, 38, 40, 44, 46, 48, 50, 55,  
57, 59, 63, 65, 67, 69, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 91, 93, 95 et 98

*Prière de noter* que, dans les tableaux énumérés plus haut, à la ligne « Participation à l'entretien », dans les colonnes « Variation – Montant » et « Variation – % », les signes qui devraient être négatifs (« - ») apparaissent comme signes positifs (« + ») et les signes qui devraient être positifs (« + ») apparaissent comme signes négatifs (« - »).

---